Un parcours d'acquisition des connaissances de nos formations :

- Formations entre 1/2 journée et 12 mois
- Pédagogie synchrone et asynchrone
- Formation, coaching et co-développement
- Modalités : en distanciel synchrone (classe virtuelle)

- Accès : sur-mesure en intra-entreprise
- Assistance technique et pédagogique pour accompagner le bénéficiaire pendant les étapes de son parcours

Exercer une mission de référent Santé, Sécurité et Qualité de Vie au Travail (QVCT)

Cette formation donne accès à la certification **RS6262*** enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences.

Elle a pour but d'outiller les personnes afin d'exercer une mission de référent Santé, Sécurité, Qualité de Vie au Travail. Elle s'adresse aux personnes souhaitant développer leurs compétences en lien avec la gestion des activités de protection et de prévention des risques professionnels au travail en réponse à l'obligation de l'article L4644-1 du code du travail.

***Intitulé de la certification : Exercer une mission de référent Santé, Sécurité et Qualité de Vie au Travail (QVCT), Date d'enregistrement : 17/02/2023 – Nom du certificateur : SCIOPRAXI**

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter l'organisme de formation par mail (sylvie.thomas@lapersona.fr) afin que soit étudiée dans les meilleurs délais toute demande spécifique.

Objectifs pédagogiques

- Analyser les principaux signes d'alertes en qualité de vie au travail au sein d'un établissement
- Elaborer des prototypes d'actions QVCT et Sécurité à expérimenter
- Organiser la mise en place des actions expérimentales QVCT choisies
- Accompagner les personnes concernées par l'expérimentation QVCT
- Mesurer l'efficacité des actions QVCT mises en place
- Déployer la démarche QVCT expérimentée

PUBLIC

- Public de professionnels exerçant ou souhaitant exercer une mission de Référent Santé, sécurité et QVCT
- Publics de professionnels souhaitant se professionnaliser avec ces sujets (IRP, membres CSE, référent RSE)

PRÉ-REQUIS

- Une expérience minimum d'un an dans l'organisation et des connaissances sur les Risques Psychosociaux
- Avoir un projet d'engagement dans la politique sociétale de l'organisation

PROGRAMME DE FORMATION

01 - De la prévention des RPS à une démarche de QVCT (Loi déc. 2020)

Créer les conditions d'une formation efficace. Chacun arrive avec un bagage sur les RPS à synchroniser pour aborder la QVCT. Définition de la notion de RPS versus la QVCT. Les outils d'évaluation des RPS pour l'entreprise et les obligations légales. L'évolution des obligations selon les tranches de salariés du DUERP de mars 2022. La prévention primaire, secondaire et tertiaire et le questionnement des salariés. Pouvoir dégager les principaux signes d'alertes d'une démarche de QVCT.

02 - La mise en œuvre d'une démarche QVCT

Comprendre le champ des obligations légales de santé et de négociation. S'appuyer sur les recommandations de l'ANACT et son benchmark des accords passés depuis 2021. Pouvoir élaborer des prototypes d'actions QVCT et sécurité à expérimenter. S'approprier les modèles de méthodologie de la QVCT et les outils de questionnement des salariés. Savoir les évaluer sur la base de la pertinence des critères.

03 - Organiser la mise en place et accompagner les personnes dans l'expérimentation

Installer l'expérimentation dans une démarche projet évaluable. A ce titre, maîtriser les enjeux d'un projet, avoir les clés de la compréhension de l'accompagnement du changement dans une organisation et de la méthode. Cette organisation s'appuiera sur les outils de planification, la méthode W qui prend en compte la notion d'expérimentation dans le changement, le RACI qui va permettre d'affecter des rôles afin de s'assurer de la qualité des contributions et favoriser leur engagement.

04 - Mesurer l'efficacité des actions engagées et déployer la démarche QVCT

Savoir mesurer l'efficacité des actions en QUANTI (Questionnaires) comme en QUALI (focus groupes) sur des sujets ciblés. Travailler les critères choisis à l'angle de la notion de criticité et accompagner les décisions à prendre à un comité de pilotage et au CSE. Mettre en œuvre le déploiement en ajustant le projet (Démarche W) et définir les nouveaux rôles (RACI) pour favoriser l'accueil de la démarche.

28h00

De formation en distanciel

07h00

Temps de travail estimé pour préparer votre certification (écrit et oral)

Certification RS6262 "Exercer une mission de référent Santé, Sécurité et Qualité de Vie au Travail (QVCT)"

OBJECTIFS et CONTEXTE de la CERTIFICATION

A la fin de la formation, le formateur remet au candidat une étude de cas portant sur la conception et mise en place d'une démarche QVCT au sein d'un établissement.

L'épreuve finale orale de certification doit avoir lieu dans les 2 mois maximum qui suivent la fin de la formation.
L'inscription à cette épreuve de certification est faite par l'organisme formateur qui est également chargé de réunir le jury, composé de 3 membres.

Durant l'épreuve finale orale d'une durée de 40mn qui a lieu en distanciel synchrone (visio sur Zoom ou Teams), le candidat présente oralement son analyse de l'étude de cas, en s'appuyant sur un document écrit qui sera transmis à l'organisme certificateur (avec l'enregistrement de la visio). Il y a ensuite un temps d'échange avec le jury (questions/réponses).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser les principaux signes d'alertes en qualité de vie au travail au sein d'un établissement
- Elaborer des prototypes d'actions QVCT et Sécurité à expérimenter
- Organiser la mise en place des actions expérimentales QVCT choisies
- Accompagner les personnes concernées par l'expérimentation QVCT
- Mesurer l'efficacité des actions QVCT mises en place
- Déployer la démarche QVCT expérimentée

LA FORMATION EN PRATIQUE

EN AMONT

Chaque participant reçoit un questionnaire avant le démarrage de la formation et réalise également un entretien téléphonique avec un formateur afin de s'assurer que le programme répond aux besoins identifiés.

PENDANT LA FORMATION

La formation est abordée en pédagogie expérientielle. Des études de cas servent de fil rouge à la pédagogie.
Les discussions autour des exercices et des mises en situations permettent à chacun de progresser dans l'analyse et de s'approprier les techniques et outils proposés. Chaque participant s'engage à la fin de chaque module à mettre en pratique dans son environnement professionnel les outils et méthodes sur lesquels il/elle s'est entrainé(e).

APRÈS

Évaluation à chaud en fin de formation. Chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne afin de mesurer son niveau de satisfaction et partager son retour d'expérience sur le fond et la forme. Il s'auto-évalue sur l'atteinte des objectifs fixés en début de programme. Évaluation à froid quatre mois après la formation, le participant restitue sur ce qu'il a mis en place et partage les progrès accomplis.

Modalités d'évaluation

L'évaluation est réalisée tout au long de la formation à travers différents moyens (mise en situation, training vidéo, quiz...).

Le stagiaire évalue sa progression et ses acquis à l'issue de la formation. L'intervenant valide la progression du stagiaire et précise les outils utilisés pour la validation des acquis.

Nous contacter
06.03.88.80.96
contact@lapersona.fr
www.lapersona-institut.fr

Accompagnement de la
Connaissance à la **C**ompétence
Au **P**oste de **T**ravail

Mise à jour en Novembre 2025.